



# VINCENT DELAHAYE

## SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

@v\_delahaye



### Le budget de tous les dangers

À l'approche de l'examen du budget 2027, je souhaite malheureusement encore et toujours, attirer votre attention sur la situation très préoccupante de nos finances publiques. À ce stade, les dépenses de l'État et de ses opérateurs augmenteraient encore de 25 milliards et celles de la Sécurité sociale de 17 milliards. Au total, ce sont donc 42 milliards de dépenses publiques supplémentaires qui sont prévues. Parmi les hausses les plus importantes figurent les intérêts de la dette, avec 12,7 milliards supplémentaires, et l'effort en faveur de notre Défense (6,4 milliards). Je considère toujours que les efforts envisagés pour maîtriser durablement la dépense sont totalement insuffisants. Le risque est de voir, une nouvelle fois, le « redressement » des comptes reposer principalement sur des recettes et des hausses de prélèvements plutôt que sur des réformes structurelles. Cette situation concerne directement les collectivités locales. Je connais les efforts de gestion que vous réalisez quotidiennement dans vos communes, alors même que vos marges de manœuvre sont contraintes. La France doit retrouver une trajectoire budgétaire qui vise l'équilibre. La maîtrise de notre dette constitue aussi un enjeu de souveraineté et d'indépendance pour notre pays.



Retrouvez ma tribune



### News Sénat - Septembre 2026

### IHEDN : comprendre pour mieux décider !

Nous entendons parler de guerre en permanence dans les médias et dans les communications du Gouvernement. Les tensions internationales s'accumulent. La France accélère son effort de défense. Dans ce contexte, le Parlement doit plus que jamais jouer son rôle. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de suivre une année de formation à l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN). Comme Sénateur et membre de la commission des finances, j'examine les crédits de la Défense et je contrôle leur utilisation. Mais contrôler des milliards ne consiste pas seulement à vérifier des tableaux budgétaires. Armement, munitions, drones, cyberdéfense, renseignement, industrie de défense : derrière chaque milliard engagé se trouvent des choix stratégiques qui nous engagent pour des décennies. L'IHEDN, tant dans sa formation que dans ses stages, me permettra de confronter mon regard à celui des militaires, des experts, des hauts fonctionnaires et des industriels. Être prêts à nous défendre est une nécessité. Contrôler et flécher correctement chaque euro qui lui est consacré l'est tout autant.



En stage commando à Collioure fin septembre

## Compétence Urbanisme des communes : l'échéance de 2027 se prépare dès aujourd'hui



De nombreux élus l'ignorent encore : le 1<sup>er</sup> juillet 2027, les Communautés de communes et les Communautés d'agglomération qui ne sont pas déjà compétentes en matière de PLU le deviendront automatiquement, en application de la loi ALUR. Pour les villes qui souhaitent conserver cette compétence au niveau communal, il existe néanmoins une possibilité d'opposition. Encore faut-il l'anticiper. Une minorité de blocage devra être réunie : au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'intercommunalité devront s'opposer au transfert. Les délibérations devront être adoptées dans les trois mois précédant l'échéance, c'est-à-dire entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2027. Cette date peut sembler lointaine. Elle ne l'est pas. Obtenir une majorité de communes sur un sujet aussi structurant exige des échanges préalables, une coordination entre Maires et un travail de conviction au sein des instances intercommunales. Si vous estimez que les décisions d'urbanisme doivent continuer à relever de votre conseil municipal, je vous invite à engager dès à présent la discussion avec vos collègues de l'intercommunalité. Attendre le printemps 2027 serait prendre le risque de découvrir trop tard qu'aucune minorité de blocage n'est possible. L'urbanisme façonne l'avenir de nos communes. Sur un sujet aussi essentiel, mieux vaut anticiper que subir !

## Alcome : une opportunité pour financer la propreté de nos communes sans argent public



Je souhaite attirer votre attention sur un dispositif encore trop méconnu et pourtant particulièrement avantageux pour nos communes : Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État chargé de lutter contre les mégots abandonnés dans l'espace public. Pourquoi est-ce une bonne nouvelle ? Parce que, pour une fois, ce financement ne provient ni des impôts locaux ni de l'argent public. Grâce au principe de responsabilité élargie des producteurs, ce sont les industriels du tabac qui financent directement les actions de prévention, de collecte et de traitement des mégots. Concrètement, les communes qui adhèrent au dispositif perçoivent une aide annuelle de 0,50 € par habitant pour les communes de moins de 5 000 habitants, 1,08 € par habitant entre 5 000 et 50 000 habitants, 1,58 € par habitant pour les communes touristiques et jusqu'à 2,08 € par habitant pour les villes de plus de 50 000 habitants. En Essonne, le potentiel global atteint 1,45 million d'euros chaque année. Pourtant, seules 22 communes bénéficient aujourd'hui du dispositif. Plus d'un million d'euros restent donc à mobiliser au profit de nos territoires. Au-delà du soutien financier, Alcome fournit également des cendriers de rue, des éteignoirs, des outils de sensibilisation et un accompagnement opérationnel. Je vous encourage vivement à vous saisir de cette opportunité et me tenir au courant.

### Pour adhérer :

Maud ROLLAND 07 86 64 97 41

maud.rolland@alcome.eco

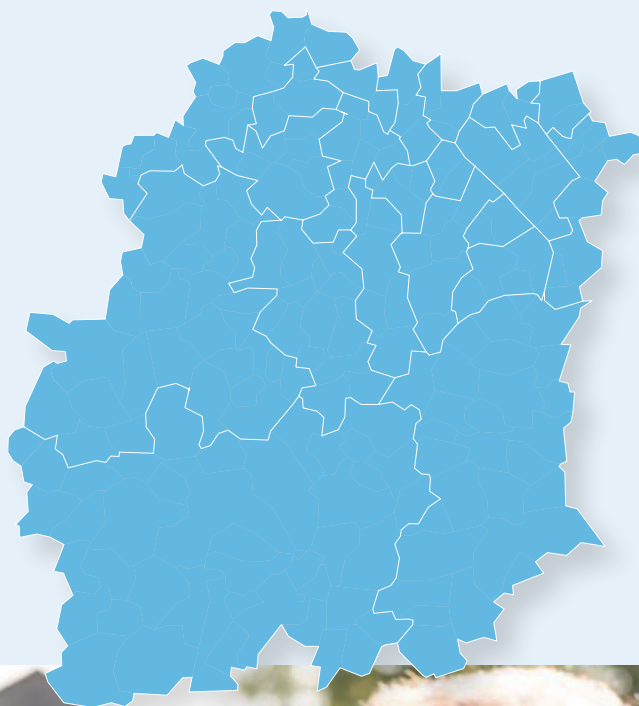


*Pour lire la plaquette, c'est par ici !*

# Le tour de l'Essonne

## UNE RENTRÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE !

*Ces dernières semaines, de nombreux élus ont été mobilisés à l'occasion des traditionnels forums des associations. Bravo à toutes les équipes municipales pour leur organisation ! Une commune vivante, c'est d'abord un tissu associatif dynamique. Cette rentrée m'a conduit entre autres à la commémoration de la libération de Fleury-Mérogis, à Montlhéry pour le forum des associations, à Verrières-le-Buisson pour l'inauguration du 137, à Moigny-sur-École pour son incontournable Marché rural et à Yerres pour les 80 ans de l'école Beth Rivka. La rentrée s'est poursuivie aussi au Sénat avec de nombreuses auditions pour étudier un phénomène dans lequel la France excelle (eh oui ça existe !) : la création de nombreuses agences de l'Etat...*



Yerres



Verrières-le-Buisson



Moigny-sur-École



Monthéry



Fleury-Mérogis

Bien fidèlement  
Vincent